ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Securite des usagers

Question écrite n° 9446

Texte de la question

M. Rene Beaumont appelle l'attention de M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme sur l'inefficience des mesures de securite que l'on peut malheureusement observer dans de nombreuses gares rurales. A cet egard, il lui rappelle la tragedie qui a eu lieu le 4 decembre 1992 dans le departement de Saone-et-Loire, en gare de Mervans, ou trois jeunes filles, descendant d'un autorail, ont ete happees par un rapide alors qu'elles traversaient les voies et ont peri sur le coup. S'il y a eu erreur humaine, il appartient a l'enquete de le prouver ; indiscutablement, si des mesures de securite efficaces avaient ete mises en place, ce drame ne se serait pas produit, et, en particulier, si un agent de la SNCF avait ete present dans cette gare desertee depuis plusieurs annees. Au plan technique, diverses mesures pourraient etre prises afin de pallier ces deficiences. Il lui demande lesquelles il sera amene a prendre et dans quel delai.

Texte de la réponse

Le tragique accident ayant cause la mort de trois jeunes filles en gare de Mervans a rappele avec acuite les dangers que presente la traversee des voies dans les petites gares. Le ministre a aussitot demande a la SNCF de prendre les mesures necessaires pour en eviter le renouvellement. La SNCF a entrepris une campagne de sensibilisation des usagers sur l'ensemble de la region de Dijon pendant trois mois. C'est ainsi que dans chaque gare de cette region munie du meme pictogramme pieton qu'a Mervans, un agent contractuel a ete charge de faire respecter les indications donnees et d'attirer l'attention des voyageurs sur le danger de la traversee des voies. A Mervans la presence de cet agent sera maintenue jusqu'a la mise en service d'un passage souterrain soit jusqu'en juillet 1994. Ce projet d'amenagement denivele de la traversee des voies a Mervans s'inscrit dans le cadre d'un reamenagement global de la ligne. Dans l'attente de la conclusion du montage de cette operation avec les collectivites locales concernees et a titre experimental, la SNCF a installe un pictogramme supplementaire dans l'entrevoie de cette gare. De plus, la SNCF a engage en Bourgogne et en Franche-Comte une experience pilote d'information et de prevention destinee aux ecoliers sur la securite ferroviaire. Cette experience est menee en collaboration avec l'education nationale. Elle a pour but de sensibiliser les jeunes a la bonne utilisation du train afin de faire naitre en eux un comportement responsable et les rendre acteurs de leur propre securite. Cette experience devrait ensuite etre etendue a d'autres regions.

Données clés

Auteur : M. Beaumont René
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9446
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme
Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE9446

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4564
Réponse publiée le : 8 août 1994, page 4032